



Question écrite de Monsieur Laurent Devin, Député-Bourgmestre, à Monsieur Jean-Pascal Labille, Ministre des Entreprises publiques et de la Coopération au Développement chargé des Grandes Villes, concernant les investissements prévus par le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) du Groupe SNCB au niveau de l'entité de Binche

Monsieur le Ministre,

À l'occasion des auditions organisées par la commission de l'Infrastructure relatives au Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI), possibilité était offerte aux élus de demander par écrit certaines informations plus locales.

N'ayant pas reçu de réponses du Groupe SNCB quant aux questions déposées au niveau de l'entité de Binche, je me permets de vous les adresser par écrit.

1. À Binche, seul un guichet reste encore ouvert, ce qui réduit fortement la qualité des services offerts aux usagers. À l'avenir, si ce guichet venait à fermer, il n'y aurait donc plus que des guichets automatiques. Ce qui aurait comme conséquence notamment, un déficit d'information à destination des voyageurs. La SNCB s'engage-t-elle à maintenir ouvert le dernier guichet de la gare de Binche, d'autant plus qu'il s'agit du dernier guichet de gare ouvert parmi toutes les gares et points d'arrêt des communes avoisinantes?

2. La réfection de l'unique passage à niveau sur le territoire de l'entité de Binche fait toujours défaut, malgré l'importance de ces travaux au niveau de la sécurité. La réfection de ce passage à niveau est-elle prévue et budgétée dans le PPI par Infrabel?

3. Parmi toutes les communes avoisinantes, seuls la gare de Binche et le point d'arrêt de Leval permettent encore aux navetteurs de rallier directement la capitale de notre pays.

a) Pouvez-vous confirmer que le point d'arrêt de Leval est maintenu dans le PPI?

b) Des investissements sont-ils prévus dans le plan d'investissement 2013-2025 pour la gare de Binche - je pense par exemple à la création et la rénovation des accès PMR pour toutes les voies de la gare - ainsi que pour le point d'arrêt de Leval?

4. Afin d'améliorer la rapidité des trains à grande vitesse circulant sur la ligne Bruxelles-Paris, un projet du Groupe SNCB prévoit la suppression de plusieurs passages à niveau sur l'entité de Morlanwelz. Ces suppressions créeront des impasses, ce qui provoquera des blocages irréversibles de la circulation ainsi que l'isolement d'une partie importante de la commune.

a) À ce sujet, pouvez-vous confirmer ou infirmer les plans du Groupe SNCB à propos de ces suppressions?

b) Le cas échéant, est-il possible d'envisager d'autres moyens tel que des ponts ou des tunnels afin d'éviter l'isolement d'une partie du territoire de Morlanwelz?

Je vous remercie pour vos réponses.

Réponse du Ministre des Entreprises publiques et de la Coopération au Développement chargé des Grandes Villes :

1. La fermeture du guichet de la gare de Binche n'est pas à l'ordre du jour.

2. Les travaux de réfection du passage à niveau n° 30 sur la commune de Binche sont planifiés pour le mois de novembre 2013.

3. a) La suppression de la desserte du point d'arrêt de Leval n'est pas à l'ordre du jour.

b) Bien qu'il n'existe pas de programme particulier pour la gare de Binche et le point d'arrêt de Leval, des moyens "accueil aux voyageurs" sont prévus pour améliorer l'accessibilité des quais au sein de chaque zone. Cependant, l'attribution de ces moyens à des gares ou points d'arrêt précis n'est pas encore définie.

4. Une étude de mobilité portant sur la suppression de passages à niveau dans l'entité de Morlanwelz a été effectuée et présentée à la Commune. Cette étude a envisagé des suppressions et/ou la construction d'ouvrages d'art. La négociation avec la Commune est toujours en cours. En outre, l'échéancier d'une réalisation, en cas d'accord, sera subordonné aux moyens mis à disposition par le futur plan pluriannuel d'investissements.

